

3B CONSEIL

Société à responsabilité limitée au capital de 108.000 euros

Siège social : 40 rue Condorcet – 38090 VAULX-MILIEU

807 954 334 RCS VIENNE

(Ci-après la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12 MARS 2026
AFFECTATION DU RESULTAT**

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025)

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 174.436,54 euros de la manière suivante :

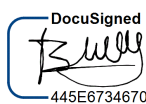
- En totalité au compte « Report à nouveau » - 174.436,54 euros
dont le solde de -85.265,38 euros est porté à -259.701,92 euros

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme

Signé par l'intermédiaire de la plateforme de signature électronique « DocuSign »

DocuSigned by:

445E673467084FC...

Monsieur Fabien BULLY
Co-gérant

3B CONSEIL

Société à responsabilité limitée au capital de 108.000 euros

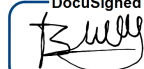
Siège social : 40 rue Condorcet – 38090 VAULX-MILIEU

807 954 334 RCS VIENNE

**BILAN - ACTIF ET PASSIF
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025**

Certifiés sincères et véritables

Signé électroniquement par l'intermédiaire de la plateforme de signature électronique « DocuSign »

DocuSigned by:

445E673467084FC...

Le Président

Monsieur Fabien BULLY

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	642 126.28	5 000.00	637 126.28	637 126.28		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières	70 010.81		70 010.81	70 000.00	10.81	0.02
	Total II	712 137.09	5 000.00	707 137.09	707 126.28	10.81	0.00
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	17 700.00		17 700.00		17 700.00	
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	208 537.60		208 537.60	197 665.97	10 871.63	5.50
	Autres créances	827 994.90	5 000.00	822 994.90	853 256.40	30 261.50	3.55
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	4 273 549.45	140 700.32	4 132 849.13	2 482 048.46	1 650 800.67	66.51
	Disponibilités	983 270.98		983 270.98	3 147 892.62	2 164 621.64	68.76
	Charges constatées d'avance (3)	116 466.01		116 466.01		116 466.01	
	Total III	6 427 518.94	145 700.32	6 281 818.62	6 680 863.45	399 044.83	5.97
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 139 656.03	150 700.32	6 988 955.71	7 387 989.73	399 034.02	5.40

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0.19

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/09/2025	12 30/09/2024	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 108 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	108 000.00	108 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	10 800.00	10 800.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	6 542 708.18	6 542 708.18		
	Report à nouveau	85 265.38	100 645.46	15 380.08	15.28
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	174 436.54	15 380.08	189 816.62	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	34 671.00	23 901.00	10 770.00	45.06
	Total I	6 436 477.26	6 600 143.80	163 666.54	2.48
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants		95.61	95.61	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	393 486.72	563 546.37	170 059.65	30.18
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 347.30	33 419.33	19 072.03	57.07
	Dettes fiscales et sociales	144 644.43	160 351.82	15 707.39	9.80
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		30 432.80	30 432.80	100.00
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	552 478.45	787 845.93	235 367.48	29.87
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 988 955.71	7 387 989.73	399 034.02	5.40

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 552 478.45 787 845.93

3B CONSEIL

Société à responsabilité limitée au capital de 108.000 euros

Siège social : 40 rue Condorcet – 38090 VAULX-MILIEU

807 954 334 RCS VIENNE

**COMPTE DE RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025**

Certifiés sincères et véritables

Signé électroniquement par l'intermédiaire de la plateforme de signature électronique « DocuSign »

DocuSigned by:

445E673467084FC...

Le Président

Monsieur Fabien BULLY

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	972 426.21		972 426.21	910 735.86	61 690.35	6.77
Chiffre d'affaires NET	972 426.21		972 426.21	910 735.86	61 690.35	6.77
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				9 552.00	9 552.00	100.00
Autres produits			0.98	10.26	9.28	90.45
Total des Produits d'exploitation (I)			972 427.19	920 298.12	52 129.07	5.66
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			431 541.84	373 192.86	58 348.98	15.64
Impôts, taxes et versements assimilés			80 109.50	15 376.13	64 733.37	421.00
Salaires et traitements			423 099.66	420 399.09	2 700.57	0.64
Charges sociales			102 948.12	141 231.88	38 283.76	27.11
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1.60	7.90	6.30	79.75
Total des Charges d'exploitation (II)			1 037 700.72	950 207.86	87 492.86	9.21
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			65 273.53	29 909.74	35 363.79	118.24
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2025	12	30/09/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	8 104.75		7 948.55		156.20	1.97
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	13 784.41		103 937.47		90 153.06	86.74
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 913.46				8 913.46	
Total V	30 802.62		111 886.02		81 083.40	72.47
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	140 700.32				140 700.32	
Intérêts et charges assimilées (4)	16 912.31		22 990.20		6 077.89	26.44
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	157 612.63		22 990.20		134 622.43	585.56
2. Résultat financier (V-VI)	126 810.01		88 895.82		215 705.83	242.65
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	192 083.54		58 986.08		251 069.62	425.64
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			4 419.00		4 419.00	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	10 770.00		10 770.00			
Total VIII	10 770.00		15 189.00		4 419.00	29.09
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	10 770.00		15 189.00		4 419.00	29.09
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	28 417.00		28 417.00		56 834.00	200.00
Total des produits (I+III+V+VII)	1 003 229.81		1 032 184.14		28 954.33	2.81
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 177 666.35		1 016 804.06		160 862.29	15.82
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	174 436.54		15 380.08		189 816.62	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

3B CONSEIL

Société à responsabilité limitée au capital de 108.000 euros

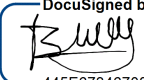
Siège social : 40 rue Condorcet – 38090 VAULX-MILIEU

807 954 334 RCS VIENNE

**ANNEXE COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025**

Certifiés sincères et véritables

Signé électroniquement par l'intermédiaire de la plateforme de signature électronique « DocuSign »

DocuSigned by:

445E673467084FC...

Le Président

Monsieur Fabien BULLY

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 988 955.71 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 972 426.21 Euros et dégageant un déficit de 174 436.54- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	642 126		
Prêts, autres immobilisations financières	70 000		11
TOTAL	712 126		11
TOTAL GENERAL	712 126		11

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			642 126	642 126
Prêts, autres immobilisations financières			70 011	70 011
TOTAL			712 137	712 137
TOTAL GENERAL			712 137	712 137

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	70 011	0	70 011
Autres créances clients	208 538	208 538	
Impôts sur les bénéfices	56 833	56 833	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 687	5 687	
Groupe et associés	765 475	765 475	
Charges constatées d'avance	116 466	116 466	
TOTAL	1 223 009	1 152 998	70 011

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	72 521	72 521		
Fournisseurs et comptes rattachés	14 347	14 347		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	99 630	99 630		
Taxe sur la valeur ajoutée	34 756	34 756		
Autres impôts taxes et assimilés	10 258	10 258		
Groupe et associés	320 965	320 965		
TOTAL	552 478	552 478		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
BULLY Fabien	10.0000	541			541
BULLY Marine	10.0000	539			539

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de Transport	Linéaire	4 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	8 808
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 098
Dettes fiscales et sociales	109 888
Total	131 794

3B CONSEIL

Société à responsabilité limitée au capital de 108 000 euros

Siège social : 40 rue Condorcet - 38090 Vaulx-Milieu

807 954 334 RCS VIENNE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Assemblée Générale du 12 mars 2026

3B CONSEIL

Société à responsabilité limitée au capital de 108 000 euros

Siège social : 40 rue Condorcet - 38090 Vaulx-Milieu

807 954 334 RCS VIENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2025

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3B CONSEIL relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- L'annexe des comptes précise que les titres de participation figurant à l'actif du bilan font l'objet le cas échéant de dépréciation pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Nos travaux ont consisté à apprécier les méthodes d'évaluation retenues pour estimer la valeur actuelle de ces immobilisations. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces données.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillons des éléments que nous estimons suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- nous apprécions le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de notre rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous attirons l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, nous formulons une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Beynost, le 24 février 2026

Le Commissaire aux comptes
ABAX CONSEILS
Jean François CHAUVIRE



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	642 126.28	5 000.00	637 126.28	637 126.28		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières	70 010.81		70 010.81	70 000.00	10.81	0.02
	Total II	712 137.09	5 000.00	707 137.09	707 126.28	10.81	0.00
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	17 700.00		17 700.00		17 700.00	
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	208 537.60		208 537.60	197 665.97	10 871.63	5.50
	Autres créances	827 994.90	5 000.00	822 994.90	853 256.40	30 261.50	3.55
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	4 273 549.45	140 700.32	4 132 849.13	2 482 048.46	1 650 800.67	66.51
	Disponibilités	983 270.98		983 270.98	3 147 892.62	2 164 621.64	68.76
	Charges constatées d'avance (3)	116 466.01		116 466.01		116 466.01	
	Total III	6 427 518.94	145 700.32	6 281 818.62	6 680 863.45	399 044.83	5.97
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 139 656.03	150 700.32	6 988 955.71	7 387 989.73	399 034.02	5.40

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2025	12	Exercice N-1 30/09/2024	12	Ecart N / N-1	
		Euros				%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 108 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	108 000.00		108 000.00			
	Réserves						
	Réserve légale	10 800.00		10 800.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	6 542 708.18		6 542 708.18			
	Autres réserves						
	Report à nouveau	85 265.38		100 645.46		15 380.08	15.28
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	174 436.54		15 380.08		189 816.62	NS
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées	34 671.00		23 901.00		10 770.00	45.06
	Total I	6 436 477.26		6 600 143.80		163 666.54	2.48
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
DETTE (I)	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
Comptes de Régularisation	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants			95.61		95.61	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	393 486.72		563 546.37		170 059.65	30.18
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 347.30		33 419.33		19 072.03	57.07
	Dettes fiscales et sociales	144 644.43		160 351.82		15 707.39	9.80
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes			30 432.80		30 432.80	100.00
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	552 478.45		787 845.93		235 367.48	29.87
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 988 955.71		7 387 989.73		399 034.02	5.40

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 552 478.45 787 845.93

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N30/09/202512			Exercice N-130/09/202412	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	972 426.21		972 426.21	910 735.86	61 690.35	6.77
Chiffre d'affaires NET	972 426.21		972 426.21	910 735.86	61 690.35	6.77
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				9 552.00	9 552.00	100.00
Autres produits			0.98	10.26	9.28	90.45
Total des Produits d'exploitation (I)			972 427.19	920 298.12	52 129.07	5.66
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			431 541.84	373 192.86	58 348.98	15.64
Impôts, taxes et versements assimilés			80 109.50	15 376.13	64 733.37	421.00
Salaires et traitements			423 099.66	420 399.09	2 700.57	0.64
Charges sociales			102 948.12	141 231.88	38 283.76	27.11
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1.60	7.90	6.30	79.75
Total des Charges d'exploitation (II)			1 037 700.72	950 207.86	87 492.86	9.21
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			65 273.53	29 909.74	35 363.79	118.24
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2025	12	30/09/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	8 104.75		7 948.55		156.20	1.97
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	13 784.41		103 937.47		90 153.06	86.74
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 913.46				8 913.46	
Total V	30 802.62		111 886.02		81 083.40	72.47
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	140 700.32				140 700.32	
Intérêts et charges assimilées (4)	16 912.31		22 990.20		6 077.89	26.44
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	157 612.63		22 990.20		134 622.43	585.56
2. Résultat financier (V-VI)	126 810.01		88 895.82		215 705.83	242.65
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	192 083.54		58 986.08		251 069.62	425.64
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			4 419.00		4 419.00	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	10 770.00		10 770.00			
Total VIII	10 770.00		15 189.00		4 419.00	29.09
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	10 770.00		15 189.00		4 419.00	29.09
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	28 417.00		28 417.00		56 834.00	200.00
Total des produits (I+III+V+VII)	1 003 229.81		1 032 184.14		28 954.33	2.81
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 177 666.35		1 016 804.06		160 862.29	15.82
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	174 436.54		15 380.08		189 816.62	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 988 955.71 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 972 426.21 Euros et dégageant un déficit de 174 436.54- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	642 126		
Prêts, autres immobilisations financières	70 000		11
TOTAL	712 126		11
TOTAL GENERAL	712 126		11

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			642 126	642 126
Prêts, autres immobilisations financières			70 011	70 011
TOTAL			712 137	712 137
TOTAL GENERAL			712 137	712 137

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	70 011	0	70 011
Autres créances clients	208 538	208 538	
Impôts sur les bénéfices	56 833	56 833	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 687	5 687	
Groupe et associés	765 475	765 475	
Charges constatées d'avance	116 466	116 466	
TOTAL	1 223 009	1 152 998	70 011

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	72 521	72 521		
Fournisseurs et comptes rattachés	14 347	14 347		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	99 630	99 630		
Taxe sur la valeur ajoutée	34 756	34 756		
Autres impôts taxes et assimilés	10 258	10 258		
Groupe et associés	320 965	320 965		
TOTAL	552 478	552 478		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
BULLY Fabien	10.0000	541			541
BULLY Marine	10.0000	539			539

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de Transport	Linéaire	4 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	8 808
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 098
Dettes fiscales et sociales	109 888
Total	131 794

3B CONSEIL

Société à responsabilité limitée au capital de 108 000 euros

Siège social : 40 rue Condorcet - 38090 Vaulx-Milieu

807 954 334 RCS VIENNE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 30 septembre 2025

Aux associés,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatifs à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

COMPTES COURANTS REMUNERES

Les sommes laissées à la disposition de la société par les associés s'élevaient à la clôture de l'exercice à :

	Compte courant	Compte courant bloqué
FABIEN BULLY	162 067 €	

Le compte courant a produit des intérêts d'un montant de 1094 euros

	Compte courant	Compte courant bloqué
Marine BULLY	128 853 €	

Les comptes courants n'ont pas produit d'intérêt

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE

Conformément aux dispositions statutaires de votre société, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

.

Nous avons été avisés des conventions suivantes qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé

- **Convention de sous location commerciale de 3B CONSEIL à EV'UP**

Associés concernés : Marine et Fabien Bully

En accord avec la convention de sous location signée le 13 juillet 2022, la société 3B Conseils a sous-loué à EV'UP pour un montant de 18 038 €uros un bureau pour une surface totale de 150m2 et 2 emplacements de parking extérieur du 01/10/2024 au 30/09/2025. La société a également refacturé des charges locatives à hauteur de 3 964.48 €uros.

- **Convention de sous location commerciale de 3B CONSEIL à MAISON AUBERTIN**

Actionnaires concernés : Marine et Fabien Bully

En accord avec la convention de sous location signée le 13 juillet 2022, la société 3B Conseils a sous-loué à MAISON AUBERTIN pour un montant de 18 038 €uros un bureau pour une surface totale de 150m2 et 2 emplacements de parking extérieur du 01/10/2024 au 30/09/2025. La société a également refacturé des charges locatives à hauteur de 3 964.48 €uros.

- **Convention de sous location commerciale de 3B CONSEIL à SENSO PUR**

Actionnaires concernés : Marine et Fabien Bully

En accord avec la convention de sous location signée le 13 juillet 2022, la société 3B Conseils a sous-loué à SENSO PUR pour un montant de 212 576 €uros un bureau pour une surface totale de 207m2, un entrepôt d'une surface totale de 5 149 m2, un showroom et un sous-sol de 770m2 et 108 emplacements de parking extérieur du 01/10/2024 au 30/09/2025. La société a également refacturé des charges locatives à hauteur de 71 010.89 €uros.

- **Bail commercial de SCI LES GOUTTES à 3B CONSEIL**

Actionnaires concernés : Marine et Fabien Bully

En accord avec le bail commercial signée le 13 juillet 2022, la société **3B CONSEIL** a conclue avec la **SCI LES GOUTTES** un bail commercial pour un montant de 250 000 €uros trois bureaux pour une surface totale de 507m2, un entrepôt d'une surface totale de 5 149 m2, un showroom et un sous-sol de 770m2 et 108 emplacements de parking extérieur du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Beynost, le 24 février 2026

Le Commissaire aux comptes
ABAX CONSEILS
Jean François CHAUVIRE

